



Saint-Constant, 23 mars 2021

BULLETIN D'INFORMATION

AUTORITÉ RÉGIONALE DE TRANSPORT MÉTROPOLITAIN

Projet de Plan stratégique de développement (PSD) du transport collectif

La consultation publique sur le projet de PSD s'est conclue en janvier 2021 et l'ensemble des mémoires déposés peuvent être consultés sur le [site web](#) de l'ARTM. Après avoir reçu le 8 mars copie du projet de PSD intégrant des propositions de modifications, les représentants des cinq secteurs et des OPTC ont rencontré l'ARTM afin de discuter des modifications apportées au projet. La Couronne-Sud a demandé un suivi spécifique auprès de l'ARTM quant à certains enjeux soulevés dans son mémoire et pour lesquels le projet de PSD ajusté ne semble pas répondre aux attentes. L'Autorité prévoit déposer le rapport officiel de la consultation publique lors de la séance du Conseil d'administration du 25 mars 2021. Le PSD pourrait également être adopté lors de cette séance.

COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

Révision du Plan métropolitain d'aménagement et de développement

La Table des préfets et élus de la Couronne-Sud est sur le point de terminer une tournée de rencontres auprès des membres des Conseils des MRC afin d'échanger et répondre aux questions par rapport à l'énoncé de position de la Couronne-Sud portant sur le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD). Le document sera transmis sous peu à l'ensemble des membres de la CMM afin qu'ils en prennent connaissance. Il est également prévu de diffuser une lettre d'opinion dans les médias afin de rappeler l'importance du prochain exercice de révision du PMAD et de renforcer certaines des attentes exprimées par la Couronne-Sud à cet égard. Fait à noter : la démarche de la Table s'inscrit alors que la Communauté métropolitaine organise ce printemps une 4^e édition de l'Agora métropolitaine, sous la formule de webinaires. La Couronne-Sud a réitéré à la CMM qu'en aucune façon cet événement ne devra servir à déterminer à l'avance le contenu de la prochaine mouture du PMAD, prolonger son plan d'action, ou encore attacher d'une quelconque façon la CMM sur un ensemble d'engagements ou d'orientations qui seront enchâssés dans le plan métropolitain révisé.

Suivi du PMAD – Bilan de la CMM

La CMM a publié le rapport de suivi sur la mise en œuvre du PMAD, intitulé [Suivi du PMAD – Édition 2021](#), qui fait le bilan de près de 10 ans d'aménagement dans le Grand Montréal. Le document présente les indicateurs de suivi concernant, entre autres, le développement urbain, la zone agricole, le transport collectif et actif, et les milieux naturels.

Mandat sur l'élimination des résidus ultimes

La Table a finalisé et déposé son mémoire dans le cadre de la [consultation](#) menée par la Commission de l'environnement auprès des municipalités, des MRC et d'autres groupes ciblés, concernant la question de l'élimination des résidus ultimes. Le rapport de consultation de mandat



Saint-Constant, 23 mars 2021

BULLETIN D'INFORMATION

est prévu pour mai 2021. Prendre note que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a également débuté des travaux portant sur le même thème. Le rapport du BAPE est prévu au plus tard le 22 décembre 2021.

[Mandat d'évaluation des impacts du projet de REM d'évaluer les impacts du déploiement du REM dans l'Est](#)

La commission de l'aménagement de la CMM a reçu un nouveau mandat visant à évaluer les impacts du déploiement du Réseau express métropolitain (REM) en matière d'aménagement et de développement sur le territoire métropolitain. Même si le tracé du REM de l'EST est prévu entièrement dans l'agglomération de Montréal, ce projet d'envergure métropolitaine pourrait avoir des conséquences importantes pour la Couronne-Sud, autant sur la planification à long terme du transport que sur les enjeux de financement.

[Programme de financement de projets de collecte des matières organiques dans les habitations](#)

La CMM a approuvé la mise en place d'un [programme](#) destiné à financer le déploiement de projets-pilotes visant l'implantation de la collecte des matières organiques dans les habitations de plus de huit logements dans chacun de cinq secteurs. Cette initiative est prévue dans le cadre du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR). Elle a pour objectif de soutenir les municipalités qui souhaitent aller de l'avant avec un tel projet et de contribuer à atteindre l'objectif de recycler 60 % des matières organiques produites sur le territoire métropolitain.

[Projet L'ARTERRE dans le Grand Montréal](#)

Le tout premier [bilan](#) du projet ARTERRE pour la région métropolitaine a été diffusé sur le site web de la CMM. Ce projet a été mis en place en 2019 afin de faciliter le jumelage entre des aspirants-agriculteurs et des propriétaires fonciers ou agricoles. Un total de 250 demandes d'information ont été traitées à ce jour et 93 candidats ont poursuivi les démarches (42 aspirants-agriculteurs et 51 producteurs ou propriétaires fonciers). Des 33 visites de jumelage potentiel entre des aspirants et des producteurs ou propriétaires fonciers, sept se sont soldées par la signature d'une entente pour des projets de diverses natures, dont quatre dans la Couronne-Sud :

- Champignons (Laval)
- **Légumes (MRC de La Vallée-du-Richelieu)**
- **Piments forts (MRC de Vaudreuil-Soulanges)**
- **Pommes (MRC de Roussillon)**
- Cidre (agglomération de Montréal)
- Sirop d'érable (MRC de Thérèse-de-Blainville)
- **Légumes et céréales biologiques (MRC de Rouville)**